

Questions orales

● (1130)

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, les députés d'en face, y compris ceux du Nouveau parti démocratique, ont déclaré que, par suite de l'exposé économique de novembre dernier, entre 50,000 et 100,000 emplois seraient supprimés. C'était l'opinion générale des députés de ces deux partis. Si le député est le moins objectif, il admettra que la politique amorcée en novembre, politique que nous avons poursuivie dans notre budget, a été un franc succès puisqu'elle a permis de créer des emplois partout au Canada.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Pour en revenir à la question, nous avons décidé de ne pas fixer de «Jour de l'évaluation». Nous comptons bien étendre les retombées de l'exemption sur les gains en capital sur une période de cinq ans pour qu'elle n'ait pas les conséquences dont parle le député.

L'INVESTISSEMENT DES FONDS DES RÉGIMES D'ÉPARGNE DANS
LES PETITES ENTREPRISES

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou): Monsieur le Président, si le ministre croit que son budget va créer autant d'emplois, pourquoi a-t-il nui au potentiel des petites entreprises dans ce domaine en empêchant leurs propriétaires et leur famille d'investir les fonds de leur régime d'épargne-retraite dans leur propre entreprise?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, nous avons effectivement songé à la proposition du député. Nous n'en n'avons rien fait parce que les avantages éventuels que certains auraient pu en retirer auraient compliqué énormément les dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu. Or, de telles complications auraient rendu encore plus difficile l'investissement des REER et des fonds de retraites dans les petites entreprises en général. De la façon dont nous avons procédé, sans dépenser un traître sou des deniers publics, nous créons un certain nombre d'emplois en supprimant cet obstacle et en mettant des capitaux propres à la disposition des petites entreprises qui pourront ainsi prendre de l'expansion.

* * *

LES PENSIONS

L'IMPACT DU BUDGET

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au premier ministre. Il y avait ce matin 32 organismes nationaux de personnes âgées et deux gouvernements provinciaux qui avaient protesté contre la désindexation des pensions annoncée par le gouvernement. Pour la cinquième journée de suite mon parti dépose des pétitions, envoyées par des personnes âgées de tous les coins du pays pour protester contre cette décision du gouvernement. Hier, j'ai rencontré plusieurs centaines de personnes âgées à Toronto et elles m'ont dit qu'elles n'étaient pas d'accord sur ce que le gouvernement fait. Elles m'ont prié de demander au premier ministre pourquoi il leur fait cela.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, mon honorable ami pose une excellente question. J'aimerais beaucoup pouvoir annoncer à la Chambre des communes qu'il est au pouvoir du gouvernement de réduire les impôts et d'augmenter toutes les prestations sociales aux Canadiens, y compris celles des personnes âgées.

Nous avons trouvé une situation financière infiniment plus difficile qu'il n'était raisonnablement possible de le prévoir. Nous avons constaté que si nous n'agissions pas, toute la structure du bien-être social pourrait être compromise. Si le paiement des intérêts s'arrogeait une part toujours plus grande des recettes de l'État, il en resterait de moins en moins pour assurer à l'avenir la couverture de la viabilité des programmes sociaux dont bénéficient les personnes âgées et d'autres canadiens.

Nous avons eu de dures décisions à prendre. J'aimerais bien avoir de meilleures nouvelles à annoncer à tous les Canadiens. J'espère que dans un proche avenir, elles seront meilleures. Mais mon honorable ami reconnaîtra sûrement, comme vont le faire je le sais toutes les personnes âgées, que la voie du renouveau passe par la création d'emplois. Les 271,000 emplois créés jusqu'ici représentent un progrès majeur sur la voie d'une meilleure viabilité de nos programmes sociaux.

Des voix: Bravo!

LES RAISONS DE LA MESURE PRISE PAR LE GOUVERNEMENT

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre également. Le premier ministre ne répond pas à la question posée par les personnes âgées. Il n'y a pas que les personnes âgées qui posent cette question. Je déposerai tantôt à la Chambre une pétition de 400 élèves du Malvern Collegiate, situé dans ma circonscription. Petits-enfants de ces personnes âgées, ces élèves posent au premier ministre la même question: pourquoi faites-vous cela à nos grands-parents?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je pense que c'est là aussi une question valable. Je souhaiterais que nous puissions être aussi généreux que nous l'aimerions tous vis-à-vis de tous les Canadiens qui nous demandent encore plus d'aide. Mon honorable ami mentionne les élèves qui vont déposer la pétition, comme ils en ont le devoir. Il pourra peut-être leur rappeler que, d'après les chiffres révélés ce matin par Statistique Canada, il y avait 51,000 étudiants de plus travaillant en mai qu'à la même époque l'an dernier. Je pense que cela aussi, c'est un progrès.

Des voix: Bravo!

ON DEMANDE DE RECONSIDÉRER

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse encore une fois au premier ministre. Si l'économie est en reprise, nous en sommes tous heureux. Qui ne s'en féliciterait? Si l'économie est en reprise, comme l'affirme le gouvernement, et si le gouvernement offre des emplois à des étudiants et à d'autres, c'est encore une raison de plus pour qu'il ne fasse pas cela aux personnes âgées.